

La langue des signes au coeur du sémiotique

Benoît Virole

2013-2021

Résumé

Texte de la conférence tenue à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne le 3 avril 2013. Publié dans l'ouvrage *Les Troisièmes Ateliers de la Contradiction*, 2014, Presses des Mines.

Mots-clefs

Langue de signes Linguistique Iconicité Surdité Sciences cognitives

UN jour ou l'autre, nous avons tous croisé dans la rue des personnes sourdes en train de communiquer entre elles par la langue des signes. Notre regard s'attarde quelques secondes sur les mains en mouvements, nous cherchons à comprendre, n'y parvenons pas, puis nous passons à autre chose... et n'y pensons plus. Denis Diderot, lui s'attarda un peu plus... Notre philosophe des Lumières avait pris l'habitude de se promener dans les jardins des Tuileries en fin de journée pour y goûter quelque fraîcheur, lorsqu'il remarqua un soir un attroupement inhabituel autour de la table de deux joueurs d'échecs. Il s'approcha et s'intéressa à la partie. L'un des protagonistes était en vilaine posture. Proche du mat, il recula de l'échiquier et s'effondra en arrière mimant l'effondrement de la mort. Diderot fut sidéré par la puissance dramatique de cette pantomime. L'acteur improvisé, le joueur d'échec, était un sourd-muet de naissance. Miracle de la pantomime qui permet l'expression des métaphores les plus puissantes ! Diderot retint la leçon : la langue gestuelle des sourds est enracinée dans les passions originaires. Au fondement du langage est l'expression de l'émotion. Contrairement à l'idée que seule la langue des mots, et en particulier, l'ordonnancement du français, permettait le déploiement de la logique (thèse de la grammaire de Port-Royal), Diderot, comme Rousseau, mettrons les passions au cœur de l'origine du langage.

Pendant un siècle entier, l'intérêt des philosophes pour la langue des sourds ne faiblit pas. Les grands esprits voyaient en elle une langue naturelle et universelle. L'éducation des sourds par la langue des signes vécut ainsi un âge d'or si l'on en croit les historiens. Mais, à la fin du siècle à Milan (1880), l'abbé Tarra, rapporteur d'un congrès d'éducateurs et commissaire des bonnes mœurs justifie l'interdiction de la langue des signes dans l'éducation des sourds par l'argument décisif : dans la pénombre du confessionnal, le sourd pêcheur revit ses péchés en les exprimant en signes. Nul besoin d'être grand clerc pour deviner l'insistance du péché de chair ! Le geste mimique ne peut être langage car il est consubstantiel à la chair. Si l'abbé Tarra avait lu Darwin, - ce qui n'est certainement pas le cas car l'auteur de l'évolution des espèces sentait encore le souffre - il aurait su que l'expression mimique n'est pas l'indice d'une émotion primaire. Elle est déjà saisie dans une organisation signifiante. Restons un peu avec Charles Darwin. Depuis son retour du voyage du *Beagle*, Charles Darwin avait pris l'habitude chaque matin d'aller promener son chien dans la campagne anglaise entourant sa demeure. Heureux homme, qui bien que miné par une maladie insidieuse, était à l'abri de tout souci financier par un mariage avantageux et pouvait consacrer son temps à observer à loisir, dans son cabinet de travail, la reproduction des orchidées et les constructions de sable des vers de terre. Ce matin là, Charles partit en promenade,

laissant courir devant lui son compagnon préféré, la queue battante et le port altier. Mais à la sortie de la propriété, Charles changea de direction. Il prit le chemin de gauche qui menait au village et non le chemin de droite qui menait à la forêt. Son chien, déçu baissa la tête et la queue. Observation banale de la vie des chiens, mais ce jour là, Darwin, toujours en alerte, fut frappé par le contraste entre les deux attitudes. Il en conçut le principe de l'antithèse. Deux émotions opposées se manifestent par deux expressions directement opposées, antithétiques. Si nous sommes gais, les commissures de nos lèvres se relèvent, si nous sommes tristes, elles s'infléchissent vers le sol, et quand elles se figent, l'expression devient pathognomonique de la mélancolie. Incidence : les expressions faciales, dont la langue des signes est friande, s'enracinent dans nos ascendances animales et obéissent au premier ordonnancement symbolique : la mise en contraste antithétique, c'est-à-dire en termes linguistique contemporains : une opposition minimale.

Faisons maintenant un saut de plus d'un siècle et retrouvons nous aux alentours des années 1960 en Californie dans le laboratoire d'éthologie animale de Madame et Monsieur Gardner tentant d'élever la guenon Washoe comme leur fille, avec amour et conscience, en lui enseignant des rudiments de la langue des signes américaines – originaire de France soi-disant en hommage à Laurent Clerc qui émigra aux Etats-Unis emportant avec lui la langue des signes française. Chez les Gardner, le succès de l'apprentissage au chimpanzé fut mitigé. L'animal ne comprend le signe de banane que si celle-ci montre *in fine* le bout de son nez. Les animaux supérieurs prennent les signes pour des indices et attendent de leur conditionnement sémiotique une récompense nécessaire. Ce qui définit le langage humain n'est donc pas sa matérialité, phonique ou gestuelle, mais bien son utilisation comme système de communication, génératif, indépendant de toute nécessité opérative et capable de se prendre lui-même comme objet de référence. Retournons en arrière au siècle des Lumières dans un salon de la noblesse parisienne où un jeune abbé janséniste est appelé comme précepteur. Le jeune Abbé de l'Épée découvre, dans les velours et les ors, deux enfants jumelles babillant entre elles un crypto langage gémellaire fait de mimiques et de signes gestuels offerts par la prodigalité de la Nature. Notre

Abbé intrigué par le don divin de ce langage l'enrichit de signes des doigts imitant les lettres de l'alphabet, système usité depuis longtemps par les confesseurs des mourants aphones pour les derniers sacrements. Résultat : les principes d'une éducation possible par les signes méthodiques et l'élévation d'une statue où l'on voit l'abbé montrer le signe de Dieu à un jeune sourd muet émerveillé. Corollaire déjà perçu par Diderot : la langue des signes est une écriture aérienne. Elle ne laisse aucune trace durable si ce n'est l'impression dans celui qui la reçoit mais ses signes sont au plus proche de l'écriture. Ils incorporent les lettres manuelles et les dessins des choses. La langue des signes comme peinture des choses est un thème central pour comprendre le destin particulier de la langue des signes dans l'histoire des idées. Elle perdure jusqu'à nos jours. Au fin fond de la Chine, le chercheur Yau est allé noter les signes spontanés créés par des sourds vivant isolés, n'ayant jamais rencontré d'autres sourds et donc de langue instituée. Ces signes sont proches des idéogrammes archaïques de la langue écrite chinoise dont on sait par ailleurs qu'ils représentent graphiquement de nombreux gestes usuels. Pictogrammes et signes gestuels des indiens d'Amérique, idéogrammes archaïques de la Chine ancienne, hiéroglyphes des écritures anciennes et langue des signes des sourds appartiennent au même monde, celui de la pensée en image. Jacques Derrida nous l'avait déjà annoncé. Notre culture est prise dans un phonocentrisme généralisé dont nous avons le plus grand mal à nous défaire. Pour penser vraiment différemment, apprenons la caractérologie chinoise et la langue des signes des sourds ! Seule parmi toutes les langues véhiculaires du monde, les langues des signes des sourds utilisent des images comme matériaux signifiants. Exigeons une preuve scientifique ! Demandons ainsi à une personne sourde de signer ou de regarder un locuteur signant tout en visualisant son activité cérébrale et nous verrons par les différentiels de consommation de glucose la localisation corticale de langue des signes. Et nous obtenons les données suivantes : comme les langues orales, la langue des signes recrute les aires temporales gauches (chez le droitier) dévolues au traitement des aspects structuraux, dits kinématiques, c'est-à-dire la possibilité de réaliser des paires minimales par opposition de configurations des paramètres de for-

mation. Tout va bien, la langue des signes est articulée. Elle obéit aux lois de la linguistique structurale et peut ainsi prendre place au banquet des langues du monde. Oui, mais voilà, de l'autre côté du monde, c'est-à-dire sur l'autre hémisphère, les aires corticales pariétales et temporales, lieu d'intégration des images, manifestent une activité anormale et exigent considération. La langue des signes n'est pas uniquement une gestualité ordonnée par une matrice d'oppositions kinéologiques. Elle porte en elle des images, ou plus précisément des icônes dynamiques.

Bref d'anecdotes. Allons au fait et décrivons la langue des signes dans le lexique de la linguistique contemporaine. Contrairement à la chaîne parlée contrainte par l'audition à la succession des phonèmes dans le temps, la langue des signes se déploie dans les quatre dimensions de l'espace temps (3 dimensions pour l'espace, une dimension pour le temps). Les signes sont des gestes articulés que l'on peut décomposer en paramètres. La configuration de la main représente la forme prise par les doigts et la paume. La localisation désigne l'endroit où la main touche le corps. L'orientation caractérise le mouvement. Tous ces paramètres sont en relation structurale et sont agencés en paires minimales constituant une matrice « kinéologique » dotée d'une générativité interne comme l'atteste la possibilité de création de nouveaux signes et leur évolution diachronique. Des caractéristiques suprasegmentales, amplitude, rapidité, (etc.) permettent un enrichissement expressif. Cette articulation interne sollicite sur le plan neuropsychologique les mêmes aires corticales temporales gauches (chez le droitier manuel) que le décodage phonétique. Toutefois, l'implémentation neuronale de la langue des signes est distribuée de façon plus équipotentielle entre les hémisphères que les langues orales, du fait des composantes visuelles spatiales iconiques traitées par l'hémisphère mineur. Du coup, le nombre d'enfants sourds signeurs présentant des latéralisations manuelles inversées entre signes et écriture ou d'ambidextres est significativement très élevé. La plupart des signes sont latéralisés et réalisés par la main dominante, l'autre main servant de support. La similitude n'est donc pas complète entre les langues orales et les langues signées. Au contraire des langues orales dont les signifiants sont immotivés et n'ont donc pas de liens analogiques avec leurs si-

gnifiés, les signes et la syntaxe gestuels obéissent à une logique iconique. Christian Cuxac distingue trois ordres d'iconicité dans la langue des signes. L'iconicité de premier ordre (syntaxique) correspond à l'usage des descripteurs, des spécificateurs de forme, des transferts de situation, des locatifs et des transferts personnels. L'iconicité de second ordre (lexique) correspond à la création du lexique par métonymie et référence aux saillances perceptives. Les lexiques de signes sont différents selon les différentes langues des signes mais sont toujours construits sur un principe d'iconicité. Par exemple, MAISON se signe en langue des signes française par l'imitation gestuelle du faite du toit des maisons. En langue des signes khmère par l'imitation gestuelle de la stratification des toits de palme. Par contre, leur organisation syntaxique, exploitant les possibilités visuo-spatiales du geste est la même pour toutes les langues des signes du monde, contrairement aux langues orales qui se différencient en syntaxe. L'iconicité de troisième ordre (pragmatique) correspond à la construction de la référence. Ces trois ordres d'iconicité touchent ainsi les trois grands niveaux d'organisation du langage : agencement des unités entre elles pour formuler des énoncés de plus grande dimension ; classification interne des unités pour la constitution du lexique ; organisation de la référence du discours. Ces caractéristiques entraînent des conséquences remarquables.

1. La première conséquence est une réinterprétation de la nature du langage. Langue visuelle, la langue des signes a besoin de la lumière. Pas de communication gestuelle dans l'obscurité. Le fait semble trivial mais il est décisif. Dans la savane, la nuit, le cri du guetteur présente un avantage décisif. La bifurcation phylogénétique vers le développement du langage oral tient au bout du compte à l'avantage de la voix. Quand on parle la nuit, on a moins peur... Mais le signe gestuel est aussi silencieux et transmet en sécurité les informations clandestines, rappelons nous nos souvenirs d'écoliers. Corollaire, il n'a fallu pas grand-chose pour que l'humanité devienne signante. La matérialité du langage importe peu, elle est contingente. Ce qui importe est la potentialité symbolique de l'homme. Elle se performe indifféremment en langue orale ou langue gestuelle. C'est ainsi que dès le développement du langage oral est entravée le signe prend sa place. Les pédagogues

de l'éducation des sourds le disaient à leur façon. Dès les enfants sourds goûtaient *au fruit enchanteur* du signe, ils perdaient toute appétence pour la parole.

2. La seconde conséquence est d'ordre anthropologique. La langue des signes est le miroir des objets du monde. Ses signes sont le reflet des contours et des saillances des objets. Elle est une mémoire des faits et des gestes. Ainsi, le signe FRANÇAIS imite le geste de la sortie du mouchoir de soie porté dans la manche par les aristocrates français à la fin du XVIII^{ième} siècle. La langue des signes est une mémoire anthropologique vivante. Nous nous devons de conserver trace de ces langues des signes. Curieux paradoxe que cette langue si proche de l'écriture et qui le laisse aucune trace. Heureusement, aujourd'hui, les images vidéo font office de papier et nous avons la possibilité de connaître les créations gestuelles des cultures sourdes.

3. La troisième conséquence concerne la cognition humaine. Les langues orales se sont adaptées au cours de leur évolution aux contraintes du canal audiophonatoire. Elles ont utilisé des formes significantes arbitraires sur le plan sémantique ainsi que des morphèmes syntaxiques disposés linéairement le long de la chaîne parlée afin de compenser la perte d'information résultante de la contraction de l'espace spatiotemporel 4 D à la seule dimension temporelle de l'énonciation orale. Le niveau cognitif profond est donc plus opaque dans les langues orales que dans les langues des signes dont la réalisation spatiale permet une expression des primitives sémiotiques (actions de base nommées aussi schémas actanciels) sans perte de dimension. En d'autres termes, les langues orales sont obligées de projeter l'espace représentatif virtuel sur la linéarité de la chaîne parlée. Cette projection implique une réduction de dimensions qui à son tour impose la nécessité d'un recours à des morphèmes syntaxiques disposés linéairement (« la grammaire »). Par contre, la projection de l'espace représentatif virtuel sur les dimensions de l'espace de signes est un *isomorphisme*. Cette projection se réalise sans perte de dimensions. Il existe ainsi un lien motivé (analogique, iconique) entre le signifiant gestuel et le signifié. La langue des signes, utilisant les trois dimensions de l'espace plus celle du temps permet l'expression d'un niveau cognitif plus proches des racines

de la générativité que les langues orales. Depuis les travaux des sciences cognitives sur le langage et la pensée, on sait qu'il existe un niveau profond où les énoncés de pensée ont une forme spatiotemporelle en 4 D (trois dimensions de l'espace usuel plus le temps) avant d'être transmués dans les formes linguistiques. La langue des signes présente l'essence figurative des concepts abstraits et ramène toute abstraction à sa spatialité initiale. En termes Peirciens, elle les « diagrammatise ». Ainsi le signe METAPHORE est composé des deux mains représentant chacune une image se condensant sur le front lieu des opérations intellectuelles. La langue des signes permet également la simultanéité des actants et utilise la coexistence dans l'espace comme grammaire implicite. Elle révèle les fondements morphodynamiques de la cognition. Elle est ainsi aujourd'hui utilisée dans la prise en charge des enfants autistes et sert de métalangue pour l'explicitation des grammaires des langues orales.

Nous concluons par une remarque prospective. Le développement des techniques audiophonologiques et en particulier l'efficacité exceptionnelle des implants cochléaires concourt à la mise en mineur de la langue des signes dans beaucoup de situations éducatives d'enfants sourds. Nous le regrettons, non parce que ces enfants ont un besoin impérieux de la langue des signes. La clinique montre qu'effectivement beaucoup d'enfants sourds implantés précocement ont un développement génératif du langage oral. Mais la langue des signes n'est pas uniquement un « moyen de communication ». Nous avons essayé de montrer sa ²proximité avec le fondement de l'énonciation symbolique. C'est pour cela que l'on ne doit pas s'étonner de voir aujourd'hui la langue des signes des sourds susciter autant de curiosité et d'engouements de la part non seulement des scientifiques et des philosophes mais également dans le monde des arts et des spectacles. Notre sourd et muet, joueur d'échecs du jardin des Tuileries, aurait-il pu rêver pour sa langue d'une semblable destinée ?

Références

Cuxac C., *La langue des signes française (LSF), les voies de l'iconicité*, Faits de langue, Ophrys, 2000.

Hickok G., Bellugi U., Klima E.S., The neurobiology of sign language and its implications for the neural basis of language. *Nature* 381(6584) : 699 - 702, 1996.

Virole B., et coll., *Psychologie de la surdité*, De Boeck Éditions, Bruxelles, 1996, deuxième édition 2000, troisième édition 2006.

Virole B., *Surdité et Sciences Humaines*, L'Harmattan, 2009.

Yau Shun-chiu, *Création gestuelle et débuts du langage, création de langues gestuelles chez des sourds isolés*, Editions langages croisés, Centre National de la recherche scientifique, 1992.

Pour citer ce texte :

<https://virole.pagesperso-orange.fr/Signes.pdf>